





Patrick Rebierre.

Une journée de  
fiançailles.

*Julie.*

Ce livre a été publié sur [www.bookelis.com](http://www.bookelis.com)

ISBN : 979-10-424-2018-5

© Patrick REBIERRE.

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction, intégrale ou partielle, réservés pour tous pays.

L'auteur est seul propriétaire des droits et responsable du contenu de ce livre.

## HISTOIRE.

En ce beau samedi 16 septembre 2023, le ciel sur le Maine-et-Loire est lumineux. Les deux jeunes femmes, Julie et Francesca, sont arrivées la veille au soir. Il était aux environs de 22 heures et la température du climat angevin affichait encore 21 °C à l'étonnant baromètre-thermomètre vintage en bronze du manoir, que le père de Julie avait découvert et rapporté lors d'une vente aux enchères quand il finira le décor de la grande pièce du salon et de la salle à manger au rez-de-chaussée.

Ce manoir de 852 m<sup>2</sup> habitables, sans compter toutes les dépendances, les parents de Julie l'avaient acquis lorsque Thierry prit sa retraite d'ingénieur aéronautique et avant que son épouse Isabelle puisse prendre celle de professeur d'arts plastiques<sup>1</sup>. D'ailleurs, Julie embrassa rapidement le dessin, dès la petite enfance ; ce qui fit

---

<sup>1</sup> Le professeur d'arts plastiques enseigne, de la sixième à la terminale, les différentes techniques d'expression artistique : le dessin, mais aussi la peinture, la sculpture, la bande dessinée, l'utilisation de différents matériaux.

qu'elle s'orienta naturellement vers les arts plutôt que vers la magistrature où son père voulut la diriger quand elle obtint son baccalauréat à l'âge de 16 ans et demi.

Les filles déposèrent leurs bagages dans la quatrième chambre du premier étage avant de descendre rejoindre les parents de Julie dans le grand salon, où Isabelle leur proposa une tisane à la camomille que Fanfan (Fannie), l'employée à plein temps, avait préparée pour ses vieux parents. Thierry approchait lentement mais sûrement de son 75<sup>e</sup> printemps, tandis que sa mère, plus jeune, allait bientôt fêter son 66<sup>e</sup> anniversaire.

Oui ! Leur fille unique était née sur le tard, en 1993, alors qu'ils pensaient ne jamais avoir d'enfant, parce qu'Isabelle avait été diagnostiquée infertile après que le gynécologue lui aurait annoncé certaines anomalies au niveau de son appareil reproducteur.

Les parents de Julie s'étaient également mariés sur le tard, car son père était resté célibataire et qu'Isabelle venait de divorcer d'un premier mariage, très court, où elle ne put déceler sa pathologie faute de longévité dans ses rapports sexuels avec son mari de l'époque où elle avait pourtant arrêté la contraception.

C'était en 1981 et Isabelle avait 24 ans. Elle divorça, après une année et demie de mariage, pour un motif qui n'avait rien à voir avec la conception d'un enfant, mais pour de répétitives brutalités de la part de son mari.

Lorsqu'elle rencontra Thierry, quelques années plus tard, c'était lors d'un séjour chez ces grands-parents, au

Pays basque, en 1985. Thierry travaillait chez *Airbus Commercial Aircraft*, connu sous le nom Airbus SAS ; c'est un constructeur aéronautique européen dont le siège social se trouve à Blagnac.

À cette époque Thierry écumait la côte atlantique, d'Hossegor à Bidart, à la recherche des meilleurs spots pour pratiquer son sport favori, le surf. De son côté, Isabelle, qui approchait déjà de son 28<sup>e</sup> anniversaire, remarqua cet athlète de la vague lors d'une compétition à Anglet où son futur compagnon finit par tomber de sa planche et dans les bras de la jolie femme rousse qui le félicitait pour sa seconde place du concours.

Thierry venait d'avoir 37 ans et cette jolie fille (cette femme) lui fit perdre ses repères de célibataire puisque, l'année suivante, ils se marièrent à Ancely, la proche banlieue nord-ouest de Toulouse, là où Thierry avait acheté une maison des années 1960, bien trop grande pour lui seul (115 m<sup>2</sup> habitables).

En effet, située dans le quartier résidentiel de la côte Pavée qui borde la Garonne, cette maison, que l'on trouvait à l'abri des regards et des nuisances sonores de la rue, se dressait sur un monticule et au milieu d'un écrin de verdure. Elle comprenait : au rez-de-chaussée un dressing, une salle d'eau, une grande chambre avec patio ; une chaufferie au fuel, une petite cave et un abri pour voiture au sous-sol ; à l'étage, un séjour ouvrant sur une terrasse entourée de verdure, deux chambres, une salle d'eau et une cuisine ouverte très fonctionnelle donnant sur le séjour et un coin repas.

C'est là qu'Isabelle lui demanda s'il comptait avoir une grande famille, pour avoir acheté cette maison, et Thierry lui répondit : « pourquoi pas ? »

Aussi, quand ils s'aperçurent qu'au bout d'un an, qu'Isabelle ne tombât toujours pas enceinte, ils firent les premières analyses pour en savoir la ou les raisons. Car, l'on peut considérer que l'hypofertilité commence à partir de douze cycles sans conception après une année de relations sexuelles.

Au début, ne comprenant pas, ils mirent cela sur le compte de la contraception ; Isabelle ayant fortement abusé de la « pilule » [1] durant des années par peur, justement, de tomber enceinte avec le premier venu.

Ensuite, ils eurent un doute sur la capacité à procréer et ils consultèrent leur médecin, puis un gynécologue-obstétricien qui leur fit faire un bilan d'infertilité. Au désarroi d'Isabelle, quand elle apprit que son système reproducteur était déficient. Cependant, elle s'en doutait un peu, car ses menstruations avaient été, jusque-là, très irrégulières. Elle avait mis la poussière sous le tapis en mettant cela sous son stress à ne pas avoir d'enfant jusqu'à ce qu'elle rencontre Thierry qui, de son côté, n'était pas pressé à voir virevolter, autour de lui, une série de bambins dont il lui semblait ne pas avoir le temps de s'occuper. D'autant plus qu'Isabelle, de son côté, professait dans un lycée de Toulouse et qu'il ne leur restait guère que le week-end pour eux.

[1]. La France est l'un des pays du monde où les femmes ont le plus recours à la contraception orale.

La pilule, légalisée en 1967 par la loi Neuwirth et remboursée par la Sécurité sociale depuis l'année 1974, a longtemps symbolisé la « libération sexuelle » des femmes, qui pouvaient désormais maîtriser elles-mêmes leur fécondité.

Lucien Neuwirth déposa donc sa proposition de loi le 18 mai 1966. Le président de la République Charles de Gaulle promulgua le texte définitif le 28 décembre 1967, à Colombey-les-Deux-Églises, où il passait les fêtes de fin d'année en famille. Entre ces deux dates, l'Assemblée nationale s'appropriait totalement le sujet, et cela donna une série de passe d'armes aussi violentes que celles qui eurent lieu, quelques années plus tard, avec le projet de loi de Simone Veil sur l'IVG (1975).

Au bout de quelques mois, le couple en connaissait un rayon sur l'infertilité...

C'est lors des examens successifs, quand il y eut le prélèvement de la glaire cervicale d'Isabelle au cours d'un acte gynécologique qui fut réalisé dans les six à douze heures qui suivirent leur rapport sexuel, que cette dernière apprit que cela venait d'elle. L'objectif de cet examen avait été de s'assurer de la qualité de la glaire cervicale d'Isabelle lors de la présence et la mobilité des spermatozoïdes de Thierry à l'intérieur de celle-ci. Le gynécologue, un spécialiste en fertilité, avait alors décidé, en bon accord avec le couple, de la nécessité de suivre un traitement parmi les solutions qui s'offraient à eux : un traitement hormonal, qui était déjà proposé aux